



## RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards (5 km chrono, 10 km et semi-marathon) ou dossards autocollants (5 km loisir et 4 km marche) s'effectuera :

- **À l'Office du Sport de Villeurbanne** le jeudi 02/04/26 et le vendredi 03/04/26 de 12h00 à 19h00, le samedi 04/04/26 de 9h00 à 12h00.
- **Au 2e étage de l'hôtel de Ville de Villeurbanne** (avenue Aristide Briand), le dimanche 05/04/26 de 7h30 à 10h45 (uniquement pour les courses du 5 km, 10 km, semi-marathon et 4 km marche).

La remise du dossard se fera uniquement si le dossier est complet et sur présentation d'une pièce d'identité. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Pour récupérer le dossard d'une tierce personne : **présentation obligatoire de la pièce d'identité valable** (ou copie) du propriétaire du dossard.

Pour le **5 km loisir et le 4 km marche**, un dossard autocollant sera remis pour toute inscription et devra être porté pour participer à la course.

Pour les **courses enfants 1 km**, les dossards seront à retirer :

- **À l'Office du Sport de Villeurbanne** le jeudi 02/04/26 et le vendredi 03/04/26 de 12h00 à 19h00, le samedi 04/04/26 de 9h00 à 12h00.
- **Au conteneur accueil de l'USEP Villeurbanne**, sur le village des Foulées le dimanche 5 avril 2026 à partir de 10h.